



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX ADMINISTRATEURS DE LA RÉGION DU LATIUM,
DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LA PROVINCE DE ROME**

Jeudi 16 janvier 2003

Mesdames, Messieurs!

1. Je suis très heureux de vous recevoir, au début de cette nouvelle année, pour notre traditionnel échange de voeux. Il s'agit d'une occasion propice pour confirmer et renforcer les liens, consolidés au cours de deux millénaires d'histoire, qui existent entre le Successeur de Pierre et la ville de Rome, sa province et la région du Latium.

J'adresse mon salut cordial et respectueux au Président de la Junte régionale du Latium, M. Francesco Storace, au Maire de Rome, M. Walter Veltroni, et au Président de la province de Rome, M. Silvano Moffa, les remerciant des paroles courtoises qu'ils m'ont adressées, également au nom des administrations qu'ils dirigent. Je salue également les Présidents de chacune des Assemblées de Conseillers, ainsi que vous tous ici présents.

2. A un moment de profonde inquiétude pour le sort de la paix dans le monde, assombri de surcroît par de nombreux problèmes nationaux et locaux, je désire tout d'abord vous adresser, illustres représentants de Rome et du Latium, cette même parole de confiance convaincue et réfléchie que j'ai adressée au Parlement italien, lors de la rencontre mémorable du 14 novembre dernier. C'est précisément lorsque les dangers d'affrontements et de conflits entre les diverses nations et cultures augmentent, qu'apparaît avec plus de clarté et d'urgence cette mission d'amour, et donc de paix, de compréhension réciproque et de réconciliation qui est propre au christianisme et qui correspond par conséquent à la vocation historique de Rome, centre de la catholicité. Le titre de citoyen honoraire de Rome, dont vous avez voulu me faire l'honneur il y a un peu plus de deux mois, constitue pour moi une confirmation et un encouragement supplémentaire à promouvoir l'engagement pour la cause de la paix de cette très noble ville. Je vous demande de collaborer, chacun selon vos propres responsabilités, à cette grande entreprise bénéfique et je vous remercie de l'engagement dont vous avez déjà fait preuve dans ce sens.

3. L'une des plus grandes questions de notre temps est sans aucun doute constituée par la crise de nombreuses familles, par la diminution des naissances et par le vieillissement de la population qui s'ensuit. Rome et le Latium ne font pas exception à ces difficultés, qui menacent l'Italie, ainsi que de nombreuses autres nations.

C'est précisément sur ce terrain que l'Eglise et ses institutions civiles sont appelées à une collaboration cordiale et active. Il faut en effet faire mûrir une nouvelle conscience de l'importance et du caractère sacré des liens familiaux, ainsi que de la joie qui accompagne la naissance et l'éducation des enfants: la communauté chrétienne se trouve ici face à un domaine de témoignage et d'engagement fondamental. Mais il est également indispensable que la famille fondée sur le mariage soit l'objet privilégié des politiques sociales: je me réjouis donc du développement des initiatives en faveur de la famille, en particulier des jeunes couples, ainsi que de la création de l'Observatoire régional permanent sur les familles. Notre collaboration réciproque en ce qui concerne la formation des jeunes générations, pour venir en aide à la responsabilité primordiale des familles, est tout aussi importante. Le soutien aux écoles catholiques, ainsi qu'aux aumôneries et aux autres organismes d'éducation promus par la communauté chrétienne, est l'une des formes à travers lesquelles cette collaboration se réalise de façon positive.

4. L'attention des administrateurs publics ne peut jamais faire abstraction de la situation de l'économie et des possibilités de travail et d'emplois qui y sont liées. La ville et la province de Rome, ainsi que toute la région du Latium, possèdent de grandes potentialités qui demandent à être plus pleinement valorisées, en encourageant l'initiative de chaque citoyen et ses capacités d'innovation, et en les soutenant par des moyens financiers et des parcours de formation adaptés. Le patrimoine historique et artistique extraordinaire de cette région, né en grande partie de la foi chrétienne, offre lui-même de grandes opportunités de développement et de travail.

Le nombre élevé d'immigrés qui, également à Rome et dans le Latium, ont pu régulariser leur situation professionnelle au cours de ces derniers mois, confirme par ailleurs qu'il existe un dynamisme dans notre société qui a besoin d'être mieux compris et valorisé.

5. En m'adressant au Parlement italien, le 14 novembre, je soulignais que le caractère réellement humaniste d'un corps social se manifeste en particulier dans l'attention dont celui-ci réussit à faire preuve à l'égard de ses membres les plus faibles. A Rome et dans le Latium, cette sollicitude attentive est également et sans aucun doute fortement nécessaire, afin de soulager les difficultés de nombreuses personnes et familles, en particulier du très grand nombre de personnes âgées. J'apprécie sincèrement les efforts accomplis par vos Administrations dans ce domaine et je vous invite à un engagement toujours plus déterminé, auquel ne manquera pas de répondre la vaste activité caritative des paroisses, de la Caritas et d'autres multiples institutions ecclésiales.

Un aspect fondamental de la solidarité à l'égard de ceux qui se trouvent dans des situations de souffrance consiste dans l'engagement à promouvoir les soins médicaux. Je connais les difficultés

que traverse ce secteur délicat, qui rendent d'autant plus méritoires les efforts accomplis et les louables progrès effectués. Les institutions hospitalières catholiques demandent de pouvoir continuer à apporter leur contribution significative à cet objectif de solidarité.

6. Chers représentants des Administrations régionale, provinciale et municipale, j'ai désiré réfléchir avec vous sur certains aspects de vos préoccupations quotidiennes. Je vous remercie de l'attention et du soutien que vous offrez à la vie et aux activités de l'Eglise. Pour ma part, je vous assure que, dans les domaines d'intérêts communs, l'engagement des communautés chrétiennes de Rome et du Latium ne fera jamais défaut.

Je demande au Seigneur, à travers l'intercession de la Vierge Marie, si vénérée par nos populations, d'éclairer vos intentions de bien et de vous donner la force de les porter à terme.

Avec ces sentiments, je donne de tout coeur à chacun la Bénédiction apostolique, que j'étends volontiers à vos familles et à ceux qui vivent et qui travaillent à Rome, dans sa province et dans tout le Latium.